



Dossier

Du patient expert au médiateur santé pair

La démocratie en santé est un enjeu majeur dont s'est saisi le C.H.P. pour permettre aux usagers d'être acteur de leur parcours de soins, de santé et de vie. Cela s'est d'abord traduit par le soutien au développement du statut de patient expert et ensuite par la volonté de déployer le métier de médiateur santé pair au service des unités du C.H.P.

MARION GALMICHE, ANIMATRICE SANTÉ PUBLIQUE - DAM.G.C.C.

Les premiers pas de patient expert au C.H.P.

Le patient expert, au C.H.P., c'est d'abord un constat des équipes soignantes, celui de la richesse des témoignages des patients eux-mêmes, ainsi que la complémentarité des témoignages avec les interventions des patients. Ces patients, de par la pertinence de leur approche, incarnent l'espoir en donnant un exemple positif de rémission. Ils montrent aux personnes souffrantes qu'il est possible de sortir de la maladie. C'est aussi une volonté de ces patients d'être acteur et animateur dans la prise en soins d'autres patients. Leur vécu de la maladie, appelé aussi savoir expérientiel, leur confère une légitimité qu'ils mettent à profit des autres patients, de l'entourage, des professionnels et des futurs professionnels. Le Centre Hospitalier des Pyrénées compte deux patients experts, Rémi Barrasso et Ludovic Gouaillard et en 2019, il a été décidé de soutenir et de pérenniser cette dynamique en salariant ces deux patients experts



Rémi Barrasso et Ludovic Gouaillard lors de la remise du prix au concours du «Prix Infirmiers en Psychiatrie 2018»

à hauteur d'une demi-journée par semaine.

D'un commun accord entre les soignants, les patients et la direction, leur rétribution devrait s'accompagner d'un renforcement effectif de leurs compétences via une professionnalisation par voie de formation. C'est ainsi que Ludovic Gouaillard participera à une formation

intitulée «Pairs ressource en santé mentale», financée grâce à l'obtention du second prix infirmier en psychiatrie (voir photo), qui débutera en octobre. Rémi Barrasso, quant à lui, participera à la rentrée 2019 à une formation (licence) au métier de médiateur santé pair.

Médiateur santé pair, une nouvelle dynamique

Le terme «Médiateur de Santé-Pair» désigne une nouvelle catégorie d'intervenants exerçant au sein des services de soins et ayant pour mission la médiation en santé et en santé mentale. Leur particularité ? Etre usagers ou ex-usagers des services de santé mentale (sanitaires, médico-sociaux ou sociaux).

Sommaire

COUP DE PROJECTEUR - p. 3
L'hôpital de jour adolescents

LE SAVIEZ-VOUS ? - p. 5
La cynothérapie
Le retour des poux
Epidémie de grippe 2018/2019

ACTUALITES — p. 8
Qualité de vie au travail
Chorale du C.A.T.T.P. de Billère
L'agenda
Les journées européennes du patrimoine
Les vacances hiver-printemps avec le C.G.O.S.
Les projets de l'E.S.C.
L'Été des mômes au C.H.P.
Les actus en bref

INFOS — p.12
La loi de transformation de la fonction publique
Mouvements de personnel

CHP News, Journal trimestriel du C.H. des Pyrénées - 29, avenue du Général-Leclerc - 64039 Pau cedex - 05 59 80 90 90

Directeur de la publication :
Xavier ETCHEVERRY, Directeur du C.H.P.

Rédactrice en chef :
Véronique LOUIS, Directrice des affaires médicales, générales, de la coopération et de la communication

Cellule communication :
Cécile Sfali, chargée de communication

Dynamique soutenue nationalement, le développement du métier de médiateur santé pair fait l'objet de financement via les A.R.S. (Agences Régionales de Santé) pour encourager la participation de patients, patients experts... à la licence 3 de Paris 13 «Sciences sanitaires et sociales, parcours médiateurs de santé-pairs» en vue de leur professionnalisation.

L'objectif est qu'ils acquièrent un savoir scientifique en tant que professionnel et qu'ils disposent d'une assise suffisante pour intégrer les équipes soignantes.

Plusieurs missions sont données aux médiateurs de santé-pairs. De manière non exhaustive, ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé de soin en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire et l'utilisateur, aux formations à la santé et au rétablissement dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient ou encore à la mise en œuvre des plans de soins et d'insertion professionnelle et sociale, ainsi que le plan de rétablissement de l'utilisateur. Ils contribuent également à l'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accueil de l'utilisateur au sein des services et structures par la médiation.

L'efficacité d'un tel dispositif repose sur la volonté affichée des équipes d'accueillir et d'intégrer le médiateur santé pair aux activités quotidiennes d'un service.

Au C.H.P., c'est Rémi Barrasso qui participera à cette formation. Il verra ainsi son temps de travail au C.H.P. augmenté à un équivalent temps plein.

La formation se décompose en deux temps : huit semaines en présentiel à l'université, puis ensuite dans l'établissement au sein du service auquel le futur médiateur santé pair est rattaché, en l'occurrence, pour Rémi Barrasso, le C.M.P. Henri Duchêne qui a un rôle pivot dans l'organisation de soins sur le territoire. Il exercera ses missions tant en intra-hospitalier, qu'en extra-hospitalier dans les autres C.M.P. du territoire. Des outils seront mis à disposition des professionnels du C.H.P. pour permettre la sollicitation directe du médiateur santé pair.

Enfin un temps de formation sera proposé à l'ensemble des professionnels du C.H.P. sur la place des médiateurs pairs en santé dans le dispositif de santé mentale. Celui-ci sera réalisé par le Centre Collaborateur de l'O.M.S. (C.C.O.M.S.) en début d'année 2020. ■

Une évolution du patient expert récompensée !

ÉLÉMENTS RECUEILLIS PAR CÉCILE SFALI AUPRÈS DE FATIMA BONDU, CADRE DE SANTÉ, THIERRY DUGARDIN, INFIRMIER ET RÉMI BARRASSO, MÉDIATEUR SANTÉ PAIR

Un prix pour un retour sur investissement plus que positif

Le 17 octobre prochain, l'équipe de l'U.M.S.R. (Unité de Moyen Séjour de Réhabilitation) se verra attribuer le 3^{ème} Prix, d'un montant de 1 000 euros, au concours du «Prix Infirmiers en Psychiatrie 2019», pour leur projet «Médiateur de santé pair, retour sur investissement». C'est la 1^{ère} fois qu'un établissement est primé deux années consécutives.

En effet, en 2018, c'était déjà la consécration avec l'obtention du 2^{ème} prix à ce même concours. Après cet événement, l'engouement, la motivation et l'engagement se sont accélérés pour toute l'équipe et la collaboration équipe/médiateur a été actée.

En se présentant à nouveau à ce concours, ils ont voulu montrer, à la fois l'investissement de l'établissement et la confiance institutionnelle dans ces deux patients par leur recrutement, mais aussi les bénéfices qu'ils apportent aux nouveaux soignés. L'obtention de ce prix met en évidence ce pouvoir d'agir du patient, son pouvoir de patient citoyen, et la dimension du soin à soi et du soin à l'autre, une dimension consolidatrice du soin.

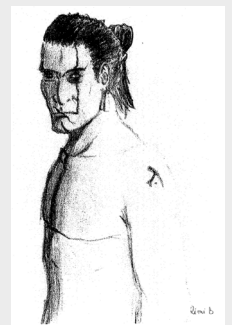
Une évolution qui n'en finit pas

Recrutés depuis le 1^{er} avril 2019, Rémi Barrasso et Ludovic Gouaillard apportent une contribution et une plus-value à l'offre de soins. Par leurs interventions en matière d'accompagnement de leurs pairs et de formation (soignants, médico-sociaux...), ils suscitent l'intérêt et bousculent les

préjugés sur la maladie mentale. Mais ils ne se contentent pas de prodiguer des soins à l'autre, ils développent une réflexivité sur leur propre vécu, renforcent leur processus de rétablissement et oeuvrent à leur compréhension.

Leur dernier projet ? Un documentaire autour de la maladie mentale réalisé par les patients avant tout, avec l'appui de pair-aidants et d'infirmiers. Rémi Barrasso nous explique qu'il aura fallu 8 mois pour arriver au bout de ce projet avec 2 séances par semaine, de janvier à août 2019. Chaque patient impliqué s'est investi avec bonne humeur rendant l'ambiance empathique. Pour lui, «la création de cet outil pédagogique et thérapeutique montre bien tout le potentiel des personnes prises en charge en psychiatrie et leur capacité à l'empowerment. Il montre aussi la maladie sous un autre jour sans en cacher les côtés sombres ce qui participe à la dé-stigmatisation... il a aussi permis de «produire» du soin dans l'instant pour les patients réalisateurs».

Accompagnés de l'équipe porteuse de ces différents projets et composée de Patricia Le Guen (infirmière) et Agnès Manjon (assistante sociale), ils ne comptent pas en rester là. Ils envisagent maintenant la création d'une appli mobile qui permettrait d'améliorer la qualité de vie des patients en facilitant l'accès aux différentes prises en charge. A suivre ... ■



Perception de Rémi de lui-même quand il était malade

Coup de projecteur

De nouveaux locaux pour accueillir les ados

En 2011, la rénovation de l'hôpital de jour Nive avait permis l'ouverture d'un hôpital de jour pour adolescents, maillon manquant entre une prise en charge ambulatoire telle qu'elle est pratiquée au C.M.P. Ados et l'hospitalisation complète. 8 ans plus tard, les locaux ne sont plus adaptés à une prise en charge de qualité respectueuse des normes d'accessibilité. La rénovation et la mise à disposition du bâtiment « Ossau », plus grand et plus accessible (cf. article du C.H.P. News de mars 2019), permet de palier à ces manquements et d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux adolescents.

ÉLÉMENTS RECUEILLIS PAR CÉCILE SFALI AUPRÈS DE L'ÉQUIPE DE L'HÔPITAL DE JOUR



Le bâtiment Ossau

Après des travaux commencés en janvier 2019 pour un montant total de 155 000 euros TTC, et un avis favorable de la commission de sécurité reçu le 2 juillet, l'équipe de l'hôpital de jour ados a pu déménager dans ses nouveaux locaux dès mi-juillet et accueillir les adolescents début septembre.

Bénéficiaire de soins sans être coupés du monde

Telle est la philosophie de l'hôpital de jour pour adolescents du C.H.P. En effet, un accompagnement thérapeutique en hôpital de jour permet une prise en charge thérapeutique intensive des jeunes tout en les maintenant dans leur milieu de vie.

Ces adolescents souffrent de troubles psychiatriques, apparus de façon aiguë ou insidieuse, qui entravent leur quotidien que ce soit dans le milieu scolaire, familial, médico-social, relationnel... C'est pourquoi il est important de créer une collaboration particulière entre l'équipe de l'hôpital de jour et l'environnement du jeune.

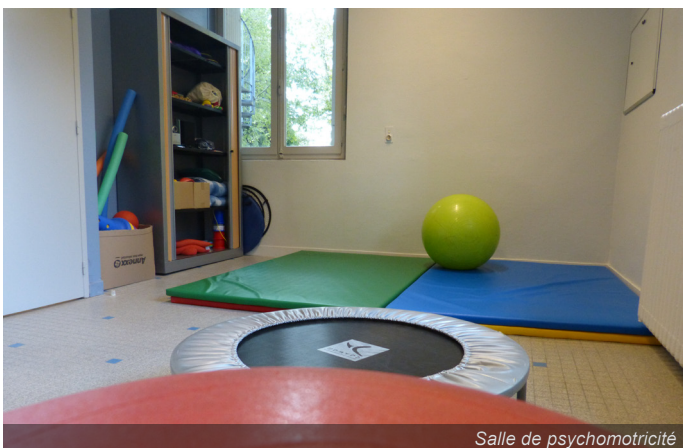
L'hôpital de jour a une capacité d'accueil de 10 places

et est mixte, pouvant accueillir et prendre en charge des adolescents de 13 à 18 ans.

Une prise en charge individualisée et personnalisée

Sur la base d'un projet de soins individualisé et personnalisé, les prises en charge thérapeutiques sont prioritairement de groupe, parfois individuelles, notamment au travers de différents ateliers. En effet, les ateliers thérapeutiques, éducatifs, rééducatifs ou pédagogiques constituent l'un des piliers essentiels du travail en hôpital de jour. Les jeunes pris en charge ont souvent, du fait de leur grande souffrance psychique, un passif douloureux. Il est donc nécessaire d'adapter l'approche auprès de ces jeunes en difficulté et de la personnaliser.

Les adolescents bénéficient d'un suivi psychothérapeutique individuel et familial, d'un accompagnement social et scolaire individualisé et du soutien d'un référent durant toute la durée de son séjour. Ils arrivent vers 9h et commencent les activités. Au programme,



divers ateliers : bricolage, cuisine, informatique, écriture, lecture, jardinage, atelier créatif ou bien-être, ergothérapie... mais aussi des activités sportives. L'objectif est d'aider les jeunes à se réinsérer dans la vie. C'est là que le cadre institutionnel, c'est-à-dire

des repères temporels et un ensemble de règles de vie et de fonctionnement, prend tout son sens, et les ateliers thérapeutiques, qui rythment la vie de l'unité, illustrent bien ce qu'on entend par « cadre », c'est-à-dire un lieu, des personnes, un horaire, une durée avec un début, un milieu et une fin, une reprise, des règles et des interdits. Le travail d'élaboration et de verbalisation vise à permettre à l'adolescent l'expression des émotions difficiles et une gestion de la frustration sur un autre mode que par le passage à l'acte, mécanisme d'expression privilégié à cet âge. En maintenant ce lien, l'hôpital de jour constitue une véritable alternative à l'hospitalisation complète.

Dès 16h30, les adolescents regagnent leur domicile puisque c'est un hôpital de jour. Le week-end, ils restent chez eux. La durée du séjour peut varier d'un patient à l'autre, et aller de 4-5 mois à 1 an renouvelable.

Une prise en charge qui ne s'improvise pas

Le projet de soins est co-construit avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle (pédopsychiatre, cadre de santé, infirmiers, psychologue, éducateurs, psychomotricien, assistante sociale...) qui sont les interlocuteurs privilégiés de la prise en charge. Définition de leur travail et de leurs orientations thérapeutiques, il doit permettre aux patients et à leur famille de retrouver le chemin d'un développement entravé par la maladie.

L'équipe soignante multidisciplinaire est présente pour aider le jeune patient à identifier ses difficultés, à pouvoir les élaborer, les mettre en lien avec son histoire et celle de sa famille, s'approprier cette prise de conscience, pour pouvoir ensuite la partager.

La collaboration avec l'entourage est également au centre du dispositif thérapeutique et repose sur l'engagement actif de la famille, qui participe à des entretiens familiaux réguliers et qui est aussi associée au processus d'admission, aux bilans intermédiaires et à la préparation de la fin de la prise en charge. De même, la collaboration avec l'école et le réseau existant éventuellement autour du jeune est essentielle. La reprise du quotidien à l'issue du séjour hospitalier en est facilitée.

Une fois par semaine, ils se réunissent afin d'aborder les questions de la démarche de soins, de la dynamique de groupe, véritable outil thérapeutique, et les différents aspects de la vie quotidienne en hospitalisation de jour. Ces réunions permettent de rendre compte non seulement du travail engagé mais surtout de celui qui reste à faire à partir de la problématique repérée pour améliorer l'existence des patients. Elles sont un fil symbolique qui représentent la continuité des soins entre tous les membres de l'équipe.

Le saviez-vous

La cynothérapie, un médicament naturel pour les personnes atteintes de troubles mentaux

De nombreux établissements de santé ou médico-sociaux proposent aujourd'hui la médiation animale à leurs patients. Plus rares sont les unités dédiées à cette pratique. C'est le cas au Centre Hospitalier des Pyrénées, où Maxime SOUTRIC, infirmier, pratique la cynothérapie.

ÉLÉMENTS RECUEILLIS PAR CÉCILE SFALI AUPRÈS DE MAXIME SOUTRIC, INFIRMIER CYNOTHÉRAPEUTE

La cynothérapie est le soin de troubles humains, avec pour médiateur un chien dit «thérapeutique». C'est une branche de la zoothérapie qui est une pratique de soins utilisant l'interaction avec l'animal à des fins thérapeutiques. Elle s'exerce à l'aide de médiations autour de la présence bénéfique d'un animal éduqué dans cette optique, que le soignant, spécialisé dans ce domaine, utilise pour créer une relation de soin.

Fudji, chienne dédiée à la cynothérapie au C.H.P.

FUDJI, chienne femelle de race croisée Teckel/Terrier de 2 ans, a été intégrée au C.H.P. et «travaille» sous la houlette de Maxime SOUTRIC.

Infirmier au C.H.P. depuis plus de 7 ans, et officiellement infirmier cynothérapeute depuis septembre 2019, Maxime a d'abord travaillé en gériopsychiatrie, puis en secteur de soins aigus. Depuis mars 2019, il exerce aux Aman diers.

En 2017, c'est la lecture d'un article qui parlait de médiation animale avec les chiens qui l'a incité à suivre une formation à la zoothérapie. Lui même propriétaire de deux chiens, et convaincu du bienfait des animaux sur le bien-être des patients, il a pu, grâce à cette formation, se projeter dans son métier d'infirmier en psychiatrie et bâtir, dans le cadre de son mémoire de formation, un projet très structuré autour de la mise en place d'une activité de cynothérapie au sein de l'hôpital.

Après avoir répondu à toutes les interrogations légitimes que faisait naître une activité nécessitant l'introduction de chiens dans un centre hospitalier : hygiène*, structuration des activités, mobilisation d'un membre du personnel soignant..., et obtenu les autorisations des différentes instances consultées, l'activité pourra démarrer courant septembre.

Fudji et Maxime se sont mutuellement choisis dans un refuge de Lannemezan géré par l'association «Les potes à pouf». Gentille, calme et câline, Fudji n'a pas une once d'agressivité. Elle a reçu une éducation relevant des conditions exigées par la zoothérapie, puisqu'elle a accompagné Maxime en stage de formation à l'éducation du chien médiateur en 2018. Elle est évaluée par l'I.F.Z., Institut Français de Zoothérapie.



Maxime SOUTRIC est formé à la cynothérapie et avec Fudji, ils assure cette activité sur le C.H.P.

Une activité sur prescription

La cynothérapie au C.H.P. n'en est qu'à sa phase test, et pourtant Maxime est déjà sollicité que ce soit par les équipes ou les patients.

La demande est à l'initiative des équipes, des médecins ou du patient lui même. L'activité fonctionne comme les ergothérapies, par le biais d'une fiche de prescription. Les objectifs (favoriser le processus de communication, valoriser l'estime de soi, stimuler l'activité physique, gérer l'anxiété, l'impulsivité...) sont ensuite mis en commun afin de mettre en place un projet individualisé adapté aux capacités des patients et à leur projet de soins.

L'activité consiste à marcher avec le chien, à jouer avec lui, à le caresser, à lui faire des câlins ou tout simplement à faire des jeux de société ou autres en sa présence. L'idée est de laisser le patient entrer en communication avec le chien et de voir ce qui se passe.

Maxime insiste sur le fait que la cynothérapie est avant tout une médiation thérapeutique. Durant la séance, «je suis l'infirmier en psychiatrie, je suis dans la relation d'aide, dans l'échange, et Fudji est mon outil de médiation». Elle

* Elisabeth Dubarry a rédigé le 1er protocole d'hygiène de Nouvelle Aquitaine relatif à la cynothérapie. Une présentation de ce protocole, ainsi que de l'activité, a été faite au Cpias, Centre régional d'appui pour la prévention des infections associées aux soins.



lui permet de créer un autre espace où le patient peut se permettre d'être différent sans être jugé.

Les bienfaits des chiens sur les patients

Pour l'instant, la cynothérapie s'adresse aux patients adultes psychotiques, atteints de troubles dépressifs, en perte de connections avec la réalité, souffrant de troubles de la communication, aux patients présentant des troubles du spectre autistique et aux patients présen-

tant des troubles psychiques liés à l'âge. Mais l'objectif est d'étendre l'activité aux enfants et adolescents.

La cynothérapie a commencé à raison d'un jour par semaine. Dans l'ancien bâtiment «Les Oiseaux» (situé en face de l'aumônerie), Maxime dispose d'un bureau, d'une salle d'activité et d'un enclos extérieur vaste et verdoyant. Les séances sont essentiellement individuelles, sauf en gérontopsychiatrie et aux Passereaux, où les séances collectives permettent de voir quel patient sort de sa sphère et peut bénéficier de séances individuelles.

Le chien agit comme anti-dépresseur, anti-stress, anti-isolement, un véritable médicament naturel pour les personnes atteints de troubles mentaux. Il peut être considéré comme un «aide-soignant» à part entière. En effet, la cynothérapie apporte de la joie, de l'apaisement, change le quotidien des patients. La relation avec le chien améliore les relations humaines. Le chien ne juge pas et il est toujours disponible. Le patient se sent écouté, apprécié et sa parole s'en trouve libérée. Les promenades permettent aussi de stimuler l'activité physique. ■■■



Pour les poux aussi, c'est la rentrée !

PAR CÉCILE SFALI, CHARGÉE DE COMMUNICATION - DAM.G.C.C.

LES POUX

Eviter d'en attraper... Savoir si on en a... S'en débarrasser.

Pour les éviter

Surveillez les cheveux de façon régulière ;
Brossez-les chaque jour et attachez-les s'ils sont longs ;
Ne pas échanger écharpe, foulard, bonnet, peigne, brosse.



Pour s'en débarrasser

Pour les produits, demandez conseil à votre pharmacien.
Il est possible de venir à bout des poux de tête en appliquant des produits locaux sur le cuir chevelu disponibles en pharmacie. Sept à dix jours plus tard, il est indispensable de procéder à une seconde application. Il est très important de respecter le mode d'emploi.



Pour les détecter

Dans 40% des cas, aucun symptôme... dans les autres cas, essentiellement démangeaisons.
Examiner le cuir chevelu et la chevelure, mèche par mèche, sous un bon éclairage pour détecter les poux ou les lentes, blanchâtres, adhérentes aux cheveux.

Pour repérer plus facilement les poux, vous pouvez également mouiller les cheveux et appliquer un après-shampoing démêlant. Utilisez ensuite un «peigne à poux» en partant de la racine des cheveux jusqu'à la pointe.
Après chaque passage, essuyez le peigne sur une serviette en papier et regardez s'il y a des poux.



Mesures complémentaires

1. Lavez les vêtements (taies oreiller, bonnets...) en contact avec le cuir chevelu ou le cou, en machine à une température supérieure à 55°C. Les objets qui ne peuvent être lavés à cette température peuvent être traités par un insecticide. (cf. mode d'emploi).
2. Recherchez la présence de poux et de lentes dans la chevelure des personnes de l'entourage et traitez rapidement tous ceux qui sont infestés.
3. Prévenez les responsables des collectivités fréquentées (assistante maternelle, école, hôpital (H.J., C.M.P., C.A.T.T.P.), centres de loisirs, activités périscolaires) afin que des mesures de prévention soient prises et que les autres personnes soient vigilantes.



Pour surveiller leur retour

Deux jours après la seconde application, vous devez bien contrôler la chevelure. Si des poux et des lentes sont toujours présents, recommencez un deuxième traitement avec un nouveau produit en respectant les deux applications.



Quand consulter ?

Si vous n'êtes pas sûr qu'il s'agit bien de poux ou que les poux persistent malgré 2 traitements.
En cas de lésions étendues.

Vous pouvez également demander des conseils aux équipes de soins du C.H.P. et contacter le service hygiène hospitalière du lundi au vendredi au 9493.



Conception graphique : Direction des Maladies Médicales Génériques et de la communication / Illustrations : © Laïk P&P (Sources : pédiatrie INFES)

Avec la rentrée, les poux sont de retour, et ceux qui les colportent n'y peuvent pas forcément grand chose. En effet, même avec une hygiène irréprochable, aucune tête n'est à l'abri des poux.

Petit insecte ne dépassant pas trois millimètres de long à l'âge adulte (à peu près la taille d'une tête d'allumette), le pou de tête arbore une couleur qui varie du gris clair au brun. Pour se déplacer, le pou rampe en utilisant ses 6 pattes griffues qu'il accroche aux cheveux de sa victime.

Ce parasite ne survit que grâce à l'hôte qui l'abrite. C'est à la racine des cheveux qu'il trouve les conditions idéales de protection, de chaleur et d'humidité. Hématophage, le pou se nourrit toutes les trois à six heures du sang qu'il ponctionne avec sa trompe dans le cuir chevelu.

Le pou n'a pas d'ennemi naturel et la femelle peut pondre jusqu'à 10 lentes par jour, soit 300 lentes pendant sa vie de pou adulte. La prolifération peut ainsi être extrêmement rapide et proportionnelle à notre désarroi.

Afin de vous aider dans votre traque impitoyable pour se débarrasser de ces nuisibles, une affiche récapitulative (voir ci-contre) a été élaborée par le service hygiène. Réalisée à base de dessins, issus des documents de l'A.R.S., et accompagnés de légendes simples, ce document répond aux questions que vous pourriez vous poser : Comment les éviter ? Les détecter ? S'en débarrasser ? Les surveiller ? Quand consulter ?

Elle sera mise en ligne sur Qualios dans le courant du mois d'octobre. ■■■

Epidémie de grippe 2018/2019 : plus courte, mais toujours aussi mortelle, le bilan

Santé publique France, analyse les données de la grippe issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne chaque semaine sur son site Internet.

PAR BENOÎT HUC, MÉDECIN HYGIÉNISTE, DOMINIQUE LAVANTES, MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET ELISABETH DUBARRY, CADRE DE SANTÉ HYGIÉNISTE

Quel bilan au niveau national ?

Dans son bilan de l'épidémie de grippe 2018-2019, Santé publique France fait état d'une épidémie relativement courte (8 semaines, de début janvier à fin février) avec une circulation quasi-exclusive des virus grippaux de type A (65 % de H3N2 et 34 % de H1N1).

L'impact a été modéré en médecine ambulatoire avec 1,8 millions de consultations, mais important en milieu hospitalier avec 65 600 passages aux urgences dont près de 11 000 hospitalisations et 1 877 cas graves admis en réanimation.

L'épidémie de grippe est encore cette saison marquée par une mortalité importante. Au total, 9 900 décès attribuables à la grippe. «Ce chiffre est inférieur à la moyenne estimée de 10 000 décès par an sur la période 2010-2018, mais reste important compte tenu de la courte durée de l'épidémie» en France métropolitaine, a précisé l'agence sanitaire. L'étude montre également que seulement 47 % des personnes à risque étaient vaccinées ! L'efficacité

vaccinale fait état d'une protection de 69 % pour le virus A(H1N1) et 33% pour A(H3N2).

Au C.H.P. , une campagne vaccinale anti-grippe plus incitative

La vaccination anti-grippale est mise en place depuis plusieurs années sur l'établissement dans les unités d'hospitalisation complète (H.C.). Le repérage des comorbidités somatiques et la nécessité d'améliorer la prévention des gripes associées aux soins ont motivé un plan d'action sur la vaccination anti-grippale des patients.

Cette année, une incitation à la vaccination des patients a été renouvelée de façon plus incitatrice dès le mois d'octobre 2018. Le Département de Médecine Polyvalente, D.M.P., a organisé un recueil hebdomadaire de listes de patients souhaitant être vaccinés dans chaque unité fonctionnelle (U.F.) d'H.C. Depuis 2016, la grippe est diagnostiquée cliniquement et microbiologiquement (P.C.R.) par le laboratoire du Centre Hospitalier (C.H.) de Pau.

Pour faire encore mieux...

Pour les années à venir, le repérage des patients à risque et leur statut vaccinal doivent être renforcés et la vaccination élargie de façon plus globale en lien avec le calendrier vaccinal en vigueur. Des actions doivent être menées vers les unités qui n'ont pas ou peu vacciné pour en connaître les raisons.

Enfin, une campagne de sensibilisation des patients dans chaque U.F. doit être menée en septembre et/ou octobre en lien avec l'animatrice santé publique de l'établissement. ■

Méthodologie de la campagne vaccinale anti-grippe du C.H.P.

Sept. 18/ Janv. 19	Listings des patients concernés faxés hebdomadairement au D.M.P. : 47 listes reçues et 124 patients souhaitant la vaccination. Campagne vaccination patients. Rappel Application des précautions grippe. Disponibilité des vaccins.
Sept. 18/ Mars 19	Renforcement des précautions standard et mise à disposition d'E.P.I. : visite et mail dans chaque UF H.C., 1 mail à chaque U.H., liste E.P.I. disponible, diffusion d'une affiche «Quel masque porter ?», fiche technique actualisée et diffusée, C.A.T. lors d'un épisode de R.A. Disponibilité des tests (P.C.R.)
Nov. 18/ Janv. 19	Campagne vaccination du service de santé au travail.
Janv. 19	Fiche réflexe A.R.S. (suivi)

Chiffres clés

- ▶ 147 patients vaccinés par le C.H.P. contre 119 en 2017/2018 et 126 en 2016/2017.
- ▶ 135 agents vaccinés par le Service de Santé au Travail dont 49 primo vaccinés et 85 soignants. 93 avaient été vaccinés en 2017/2018 et 57 en 2016/2017.
- ▶ 10 cas de grippe ont été recensés dans 4 unités différentes : 4 cas groupés et un cas soignant, 4 cas successifs et 1 cas patient (contre 8 en 2017/2018 et 30 en 2016/2017).
- ▶ 25 tests grippe ont été réalisés.

Actualités

Semaine pour la qualité de vie au travail 2019 : vous avez dit performances ?

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est sur toutes les lèvres. Plus qu'un sujet à la mode, «il s'agit d'une philosophie de vie adoptée par l'entreprise visant à une amélioration des conditions de travail, des facteurs relationnels et organisationnels». Du 17 au 21 juin 2019, le réseau ANACT-ARACT* a organisé nationalement la 16^{ème} semaine dédiée à la Qualité de Vie au Travail (QVT) sur le thème : «Vous avez dit performance(s) ?». Une semaine à laquelle s'est associé le C.H.P., pour s'interroger, en parler et apporter des réponses.

* Agence nationale pour l'Amélioration des conditions de travail-Association Régionale pour l'amélioration des conditions de travail

PAR ELODIE SAPHORES, CHARGÉE DES RISQUES PROFESSIONNELS - D.R.H.

Cette semaine nationale a été l'occasion pour l'établissement de proposer aux agents quelques animations fédératrices et contribuant à un mieux-être au travail.

Opération «Vis mon travail»

Le 13 juin 2019, l'opération «Vis mon travail et si on découvrirait nos métiers le temps d'une demi-journée !» a été lancée à destination des personnels de l'hôpital.

En effet, le C.H.P., mini-ville dans la ville, regroupe près de 1 160 agents et beaucoup de métiers différents dont nous n'avons pas tous une connaissance assez fine, ni du métier, ni des contraintes de chacun.

Avec cette opération, il s'agissait de décloisonner les organisations en offrant la possibilité à des agents d'accompagner, le temps d'une demi-journée, un collègue exerçant dans un tout autre univers professionnel et d'appréhender la réalité de son travail au quotidien.

Quatre binômes ont tenté l'expérience : une gestionnaire du bureau de la loi est par exemple allée en immersion auprès de l'équipe soignante de l'U.S.I.P., un agent de l'E.A.T. a partagé le quotidien d'une ergothérapeute... Cette opération a permis de créer du lien et s'est montrée enrichissante et constructive pour celles et ceux qui ont partagé l'expérience.

Qualité de vie et bien-être au travail

Le bien-être au travail a un impact sur la motivation, la fidélisation et la rétention des talents, la performance.

Pour rapprocher les équipes et mettre à l'honneur la qualité de vie au travail, une parenthèse de bien-être a été organisée le lundi 17 juin 2019.

28 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une séance découverte de relaxation d'une durée de 30 minutes environ grâce au dispositif PSIO mis en place en partenariat avec la M.N.H. En effet, avec les lunettes PSIO, c'est le changement d'ambiance. Ce dispositif combine lumino et relaxothérapie guidée par des lumières et des sons, ce qui entraîne un relâchement de l'attention pour ensuite permettre à la personne de glisser dans un état de relaxation profonde. *«Un super moment et une détente maximale ! Un excellent moment de relaxation profonde et de positivité ! Un très bon moment où on écoute son corps»*, tels



Séance de relaxation grâce au dispositif PSIO

sont les ressentis des participants, tous prêts à renouveler l'expérience plus souvent.

Par ailleurs, 22 agents ont assisté aux ateliers découverte de la «sophrologie», animés par Cécile Bergerou, sophrologue caycédienne. Cette technique, basée sur la respiration, le mouvement et la visualisation permet de retrouver de la sérénité et de traverser plus facilement les épreuves. Et enfin, 17 participants ont pu s'initier à la «méditation de pleine conscience» lors des deux séances animées par Geneviève Pittoni, instructeur «M.B.C.T.».

Pour les participants, les bénéfices ont été immédiats. Convaincus que ces pratiques peuvent contribuer à un mieux être au travail, ils ont pu repartir avec des astuces et des exercices à mettre en oeuvre au quotidien. Nous remercions la M.N.H., et Cécile et Geneviève pour leur précieuse collaboration dans ce projet.

En s'inscrivant dans la semaine pour la qualité de vie au travail, le Centre Hospitalier des Pyrénées fait vivre l'axe 2.4 du projet social 2017-2021, «Poursuivre la politique d'amélioration des conditions de travail et promouvoir la Qualité de Vie au Travail», et assoit ainsi son engagement en faveur de cette thématique. Au regard de l'engouement et de la satisfaction qui ont marqué cette journée, l'établissement tient à faire perdurer ces moments et proposera, le 14 novembre, une nouvelle journée de lumino relaxothérapie en lien avec la M.N.H.

En attendant, nous tenons à remercier tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur. ■■■

Le chant au C.A.T.T.P. des Deux Rives de Billère

PAR JÉRÔME ET SERGE, PATIENTS DU C.A.T.T.P.



Une vingtaine de participants se réunit chaque vendredi de 14h à 15h à la salle associative «Les violettes», sous la direction du chef de coeur, Elisabeth avec sa guitare.

Comment nous préparons-nous à chanter ?

Cela commence par un échauffement corporel et vocal debout. On enchaîne ensuite avec des canons avec deux ou trois groupes, «Le coq est mort», «J'ai du bon tabac», «Vent frais, vent du matin»... et on termine avec les tubes, «La ballade des gens heureux» de Gérard Lenorman, «La puce et le pianiste» d'Yves Duteil, «Les comédiens» de Charles Aznavour.

Une représentation annuelle

Le mercredi 5 juin 2019, de 18h à 22h, salle Recarbode au quartier du Hédas, nous nous sommes produits avec deux autres chorales. Après avoir tous bien chanté, nous avons clôturé la soirée de manière conviviale autour d'une «auberge espagnole». Nous nous sommes promis de nous retrouver le plus tôt possible.

Pour cela, les répétitions, très appréciées, nous permettront d'attendre la représentation du 22 novembre 2019, à l'Espace Socio-Culturel du C.H.P. pour la fête des musiciens. ■



Les projets colorés de l'automne !

PAR L'ESPACE SOCIO-CULTUREL



Pour cette rentrée automnale...

L'Espace Socio-Culturel et le service diététique proposent trois journées autour du goût et de la nutrition, sur le thème des fruits d'automne.

Le mardi 8 octobre, à 10h, une visite guidée du domaine de Sainte Quitterie sera proposée, suivie d'une dégustation de jus de pommes fraîchement pressées.

Le mercredi 9 octobre, venez réaliser à l'E.S.C. votre recette originale de gâteau aux pommes à la poêle.

Le jeudi 10 octobre, vous pourrez assister à la réalisation d'un dessert aux saveurs originales. Michel Zurbach, pâtissier, répondra à vos questions et partagera ses connaissances. En fin de présentation, aura lieu une dégustation.

Enfin, tout au long de la semaine, dans les unités et au self, des recettes à base de fruits d'automne seront proposées par les services de restauration et boulangerie.

... Et d'autres rendez-vous

Pour les supporters de l'équipe de France de rugby, diffusion du match France-Angleterre le mercredi 2 octobre à 9h30, et à 14h00 celle du film Invictus, à voir ou à revoir.

Puis le 8 octobre, un café littéraire à l'E.S.C. et la permanence des associations, le 5 novembre, une sieste musicale à la médiathèque de Pau, le 22 novembre, la fête des musiciens et en décembre, les incontournables animations de Noël. ■

Ouverture exceptionnelle du C.H.P. pour les journées du patrimoine

Ce samedi 21 septembre, le Centre Hospitalier des Pyrénées a participé à la 36^{ème} édition des journées du patrimoine, en ouvrant exceptionnellement ses portes au grand public.

PAR CÉCILE SFALI, CHARGÉE DE COMMUNICATION - D.A.M.G.C.



Caroline Barrow et un groupe de visiteurs

Rendez-vous était donné sur le rond-point de la cour d'honneur, et ceux sont près de 80 personnes qui ont pu, durant toute la journée, visiter le C.H.P. et découvrir son histoire.

Caroline Barrow, guide épicurieuse comme elle aime se définir, a su, avec professionnalisme et passion, entraîner les visiteurs dans un court voyage dans le temps et dans l'espace, qui a aiguisé leur attention et leur curiosité, et enrichir leurs connaissances.

À l'issue de chaque visite, et tout en prolongeant le voyage au travers de l'exposition sur l'histoire de l'hôpital, le public a pu découvrir Charly Grivel qui, armé de son banjo, a proposé une musique variée par les langues et les styles. Swing, jazz, latino, chanson française, reggae..., il y en a eu pour tous les goûts et toutes les oreilles. Cet intermède musical a permis de clôturer la visite avec un peu de légèreté et de dérision.

Attirés par la découverte d'un lieu habituellement fermé au public, les participants ont été, à l'unanimité, impressionnés par ce qui se cache derrière la barrière, par l'espace et la richesse des bâtiments. Un seul regret pour beaucoup... que l'exposition ne soit pas davantage visible.

« Une très belle visite et une richesse iconographique impressionnante. »

La Direction, Caroline Barrow et le service communication remercient chaleureusement les personnes sans qui ils n'auraient pu organiser ces visites : André Lavignotte et M. l'abbé Hiquet pour leur disponibilité et leur aide qui ont permis de faire découvrir la chapelle, Valérie Martineau pour ses ressources documentaires, et les services hôtelier et transports pour l'installation de l'exposition. ■



Charly Grivel et son banjo

Les vacances hiver-printemps avec le C.G.O.S.

PAR CÉCILE BERGEROU, CORRESPONDANTE C.G.O.S.

Retrouvez dans le nouveau site «LE C.G.O.S. & VOUS», onglet Vacances, les offres hiver-printemps 2019/2020. Une offre sociale de vacances avec les séjours Prix Mini, les offres à Prix Réduit et les Coups de Cœur de votre région. Sans oublier les offres Libre Evasion qui vous donnent accès aux catalogues de 71 voyagistes ainsi qu'aux prestations de votre région.

Les séjours Prix Mini

Des séjours négociés aux meilleurs prix comprenant une forte participation du C.G.O.S. (de 48 % à 58 %), pour adultes & famille (quotient familial jusqu'à 1245).

Nombre de places limité.

Les autres offres à Prix Réduit

Des séjours et locations en France pour adultes & famille. Des séjours à thème, découverte et linguistiques pour vos enfants & adolescents.

Tous à prix négociés incluant une participation du C.G.O.S. (quotient familial jusqu'à 1245).

Coups de Cœur région

Des formules « détente » à partir d'une nuitée : offres négociées aux meilleurs prix comprenant une forte participation du C.G.O.S. dont certaines sont soumises au quotient familial.

Les offres Libre évasion

Les offres Libre évasion adultes & famille et enfants & adolescents vous donnent accès aux catalogues de 71 voyagistes sélectionnés par nous, avec des réductions incluant la participation du C.G.O.S. Pour vos vacances en France ou à l'étranger !

Hausse de la participation du C.G.O.S. sur Libre Evasion soit 12 % pour la France et 5 % pour l'étranger.

Le 20 juillet, l'Eté des mêmes était au C.H.P.

PAR CÉCILE SFALI, CHARGÉE DE COMMUNICATION



L'Eté des mêmes, petit festival interne à l'Eté à Pau qui a eu lieu samedi 20 juillet, de 15h à 20h, sur la pelouse du Parc Beaumont, a fait une escale au Centre Hospitalier des Pyrénées

Le Samedi 20 juillet 2019 à 14h sur la Place des Arts, «Les transformateurs acoustiques» (voir photo) ont mené les festivités. La trentaine de personnes présentes s'est laissée guidée par ce groupe de 5 musiciens qui a joué, sur des instruments élaborés à partir de matériaux de récup' et sous une forme déambulatoire, des musiques chaloupées (reggae, calypso, salsa,...).

Cette rencontre est venue rompre le quotidien des patients en leur offrant une escapade artistique et ludique, à l'esthétique étonnante et au rendu sonore exceptionnel.

i Les actus en bref...

>>> Togo

La convention de coopération hospitalière internationale avec l'hôpital psychiatrique de Zébé au Togo a été signée en 2013, et depuis ce ne sont pas moins de 11 missions au Togo, deux stagiaires togolais accueillis au C.H.P., plus de cents professionnels formés, près de 700 patients vus en consultation, des dons de matériel et un programme de prise en charge des patients errants mis en place. La coopération se poursuit en 2019 avec l'accueil en stage d'un assistant médical de l'hôpital de Zébé au mois d'octobre, et une mission au Togo en novembre.

>>> Refonte du site Intranet, Pyrenet

L'enquête de satisfaction sur le site Intranet du C.H.P., «Pyrenet», s'est clôturée le 13 juillet 2019. Les questionnaires ont été analysés et ont fait l'objet d'un traitement informatique. Le retour des agents nous permet de cerner les principales faiblesses de notre Intranet et leurs suggestions de voir ce qu'ils attendent d'un futur nouvel Intranet, attentes qui serviront de base à la construction du nouvel Intranet. Le résultat complet de l'analyse des questionnaires sera mis en ligne sur Pyrenet après présentation au groupe de travail Pyrenet, dont les travaux devraient débuter 1ère semaine d'octobre.

>>> Ouverture de l'HdJA

L'hôpital de jour addictologique, HdjA, qui va prendre en charge des patients souffrant d'addictions diverses (alcool, médicaments, jeux...), ouvrira ses portes le 25 novembre.

Agenda

SAVE THE DATE

Octobre rose

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein, et chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie. En octobre 2019, pour la 26^{ème} année consécutive en France, la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association «Le Cancer du Sein, Parlons-en !» propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant. Le Centre Hospitalier des Pyrénées s'associe à cette mobilisation et proposera une animation dans le courant du mois d'octobre.

Novembre : Moi(s) sans tabac 2019

La dernière édition du Moi(s) sans tabac était un vrai challenge et ceux qui y ont participé peuvent être fiers de leur investissement, même si ça n'a pas toujours été facile. Si vous avez craqué, sachez que chaque tentative vous rapproche d'un arrêt définitif. Alors n'hésitez pas à retenter l'expérience ! Rendez-vous en novembre 2019 pour une nouvelle édition, et d'ici là sur tabac-info-service.fr.

Novembre : Semaine sécurité des patients

La semaine sécurité des patients se tiendra cette année du 18 au 22 novembre 2019. Lancée chaque année, depuis 2011, par le ministère chargé de la santé, cette manifestation nationale est l'occasion de favoriser la communication sur la sécurité des soins et le dialogue entre les patients, les usagers et les professionnels de santé.

Tous les détails sur l'ensemble de ces manifestations seront disponibles sur Pyrenet !

L'essentiel de la loi de transformation de la fonction publique



Cette loi, promulguée le 6 août 2019 et publiée au Journal officiel du 7 août, vise à moderniser le statut et les conditions de travail de 5,5 millions d'agents de la fonction publique répartis entre Etat (44 %), collectivités territoriales (35 %) et hôpitaux (21 %).

SOURCE : [HTTPS://WWW.FONCTION-PUBLIQUE.GOUV.FR](https://www.fonction-publique.gouv.fr)

Une gestion plus simple et plus souple des ressources humaines

Le texte simplifie le dialogue social. Grâce à la fusion du C.T.E. et du C.H.S.C.T., la concertation sur le projet de réorganisation aura lieu dans une seule instance : le comité social d'établissement.

Le texte entend **favoriser la mobilité** au sein de l'administration ou vers le privé et prévoit des incitations comme «l'accompagnement personnalisé» en cas de suppression de l'emploi.

La loi **harmonise le temps de travail** entre le secteur public et le secteur privé, en fixant à 1 607 heures la durée légale du travail.

La notation est supprimée à compter du 1er janvier 2021 et est remplacée par un entretien professionnel. Le mérite individuel et collectif de chaque agent est reconnu, notamment à travers le versement de primes d'intéressement, après avis du C.S.E.

La modernisation passe également par **l'élargissement du recours aux contractuels**, y compris pour des postes de direction.

De nouveaux droits pour les agents

Le texte créé **un dispositif de rupture conventionnelle** pour les agents en CDI et, à titre expérimental, pour les fonctionnaires.

Une **prime de précarité** pour tous les contrats d'une durée inférieure à 12 mois sera applicable à compter du 1er janvier 2021.

Les agents publics seront éligibles au **congé de proche aidant** et le recours au télétravail sera étendu. Les créateurs d'entreprise pourront cumuler leur emploi et leur projet pendant maximum 4 ans (contre 3 actuellement).

La loi garantit la **portabilité de droits à la formation** du secteur privé vers le secteur public, et inversement.

La **priorité d'affectation locale** permettra aux agents dont le poste est supprimé de continuer à travailler dans le même département.

Une fonction publique toujours plus exemplaire

La loi prévoit le **contrôle, par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)**, des candidatures au plus hauts postes à responsabilité de la fonction publique.

Chaque année, le gouvernement devra remettre au parlement **un rapport figurant des plus hautes rémunérations** pratiquées dans les trois versants de la fonction publique.

La loi transpose l'accord du 30 novembre 2018 relatif à **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, et les agents en situation de handicap seront mieux accompagnés.

Dans le versant hospitalier, la loi **supprime les obstacles juridiques au recrutement d'apprentis** dans la filière paramédicale (masseur kinésithérapeute, orthophoniste, etc.).

L'entrée en vigueur est cependant encore conditionnée sur de nombreux points à la publication de textes réglementaires. Il y a **«une cinquantaine de textes à prendre»**, a-t-on précisé au secrétariat d'Etat à la fonction publique (source : «les Echos»).

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Arrivées

Jennifer Audebert (I.D.E., H.J. enfants Orthez - Pôle 4), Rose Marie Bato (A.S.H.Q., ESA 2 - Pôle 1), Daniel Berhouet (ouvrier principal, service restauration, D.A.L. - pôle 5), Christelle Bourdieu (A.S.H.Q., U.S.P.P. - Pôle 2), Delphine Bruneau (adjoint administration, U.S.I.P. - Pôle 3), Arnaud De Carlos (I.D.E., S.A.A.U. - Pôle 3), Sandrine Denizart (adjoint administratif, Les Chênes - Pôle 2), Christian Etcharri (I.D.E., Les Marronniers - Pôle 1), Frédéric Falco (I.D.E., C.M.P. Henri Duchêne - Pôle 2), Hugo Galode (I.D.E., ESA 1 - Pôle 2), Carlos Gabriel (I.D.E., U.G.C. - Pôle 3), Françoise Hoquy (A.S.H.Q., U.S.P.P. - pôle 2), Noam Kirchner (praticien contractuel, D.M.P. - Pôle 3), Pierre Kuntz (I.D.E., H.J. Billère - Pôle 1), Nicolas Mendiburu (ouvrier principal, service restauration, D.A.L. - Pôle 5), Céline Menjoulou (A.S.H.Q., U.S.P.P. - Pôle 2), Mathilde Menou (A.S.H.Q., Les Marronniers - Pôle 1), Sarah Nougé (psychologue, ESA 2 - Pôle 1), Kevin Petjean (ouvrier principal, service restauration, D.A.L. - Pôle 5), Morgane Pichenot (I.D.E., Les Amandiers - Pôle 2), Daniel Pittoni (cadre de santé, ESA 2 - Pôle 1), Magalie Pivot (A.S.H.Q., Les Amandiers - Pôle 2), Antoine Renaudin (ouvrier principal, service transports, D.A.L. - Pôle 5), Basilia Rodriguez (adjoint administratif, INFOPSY - D.R.H.F.), Bruno Roig (I.D.E., ESA 2 - Pôle 1), Anaëlle Rouvière (I.D.E., Les Chênes - Pôle 2), Ibrahim Said Saidali (ouvrier principal, service transports, D.A.L. - Pôle 5), Martine Segas (cadre de santé, surveillance générale - Pôle 5), Thomas Witczak (I.D.E., ESA 1 - Pôle 2).

Départs

Christelle Bourdieu (A.S.H.Q., U.S.P.P. - Pôle 2), Delphine Bruneau (adjoint administration, U.S.I.P. - Pôle 3), Marc Buades (ouvrier principal, service restauration, D.A.L. - Pôle 5), Stéphanie De Jesus Monteiro (I.D.E., Les Montbrétias/Oliviers - Pôle 1), Hugo Galode (I.D.E., ESA 1 - Pôle 2), Céline Menjoulou (A.S.H.Q., U.S.P.P. - Pôle 2), Sarah Ocquidant (psychologue, H.J. T.S.A. Les Lucioles - Pôle 4), Ibrahim Said Saidali (ouvrier principal, service transports, D.A.L. - Pôle 5), Marine Seco (I.D.E., C.A.T.T.P. T.S.A. Les Voiliers - Pôle 4), Martine Segas (cadre de santé, surveillance générale - Pôle 5), Camille Souche (psychologue, H.J. T.S.A. Les Lucioles - Pôle 4).

Bonne retraite à ...

Roland Apostle (I.D.E., Equipe d'intervention de nuit - Pôle 5), Céline Boulay (A.S.H.Q.), Alain Carrasquet (I.D.E., H.J. Tosquelles - Pôle 2), Martine Gachen (I.D.E., E.A.T. - Pôle 3), Bruno Pittoni (cadre de santé, ESA 2 - Pôle 1).